

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1997 B 05059

Numéro SIREN : 414 119 735

Nom ou dénomination : AYMING

Ce dépôt a été enregistré le 06/06/2019 sous le numéro de dépôt 17761

Bilan - Actif



Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2018	31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	7 565 880	7 340 690	225 190	1 264 439
Fonds commercial	113 761 134	74 533 111	39 228 024	39 228 024
Autres immobilisations incorporelles	136 665	53 913	82 751	
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage	1 820		1 820	1 820
Autres immobilisations corporelles	12 412 651	10 828 974	1 583 677	1 871 814
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	79 779 029	63 958 336	15 820 693	18 993 295
Créances rattachées à des participations	27 636	25 000	2 636	
Autres titres immobilisés				
Prêts	2 168		2 168	2 168
Autres immobilisations financières	2 521 873	137 291	2 384 582	2 386 276
ACTIF IMMOBILISE	216 208 857	156 877 316	59 331 541	63 747 835
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services	3 667 183		3 667 183	2 161 582
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	160 000		160 000	62 330
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	68 024 338	13 435 116	54 589 221	62 322 564
Autres créances	23 344 374	1 453 944	21 890 430	17 848 397
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	13 839 021		13 839 021	18 196 605
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	1 970 388		1 970 388	1 799 482
ACTIF CIRCULANT	111 005 304	14 889 060	96 116 244	102 390 961
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	327 214 161	171 766 376	155 447 785	166 138 796

Bilan - Passif

Rubriques		31/12/2018	31/12/2017
Capital social ou individuel	(dont versé : 70 665 287)	70 665 287	70 665 287
Primes d'émission, de fusion, d'apport		53 815	53 815
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :	)		
Réserve légale		7 066 528	6 968 738
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours	)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes	)		
Report à nouveau		-2 174 186	-3 318 794
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		2 413 029	1 242 398
Subventions d'investissement		209 044	175 152
Provisions réglementées			
CAPITAUX PROPRES		78 233 518	75 786 597
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour risques		14 928 989	17 932 950
Provisions pour charges		4 464 560	4 398 679
PROVISIONS		19 393 549	22 331 629
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires		96	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		40 000	40 000
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs	)	1 266 676	2 748 952
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		6 508 553	12 164 969
Dettes fiscales et sociales		30 564 167	32 377 532
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		28 016	117 666
Autres dettes		19 224 780	20 319 946
COMPTES DE REGULARISATION			
Produits constatés d'avance		188 429	251 504
DETTES		57 820 717	68 020 569
Ecarts de conversion passif			
TOTAL GENERAL		155 447 785	166 138 796

Compte de résultat

Rubriques	France	Exportation	31/12/2018	31/12/2017
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	98 709 550	2 144 028	100 853 578	100 561 292
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	98 709 550	2 144 028	100 853 578	100 561 292
Production stockée			1 505 601	18 471
Production immobilisée			82 752	
Subventions d'exploitation			587 445	378 966
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			12 055 669	15 483 958
Autres produits			108 343	225 297
PRODUITS D'EXPLOITATION			115 193 388	116 667 985
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			-369 525	835 522
Variation de stock (marchandises)				1 870
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			30 757 255	31 450 811
Impôts, taxes et versements assimilés			3 351 343	2 753 478
Salaires et traitements			40 844 498	41 169 491
Charges sociales			18 132 062	18 287 951
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			2 368 569	2 486 750
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			1 296 281	4 709 544
Dotations aux provisions			1 769 825	4 141 312
Autres charges			3 916 588	3 321 941
CHARGES D'EXPLOITATION			102 066 896	109 158 670
RESULTAT D'EXPLOITATION			13 126 491	7 509 315
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			264 364	203 329
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			43 468	13 265
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			12 602 406	3 744 368
Différences positives de change			38 371	36 556
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			12 948 608	3 997 519
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			1 014 897	1 340 456
Intérêts et charges assimilées			4 216 209	2 797 033
Différences négatives de change			251 154	327 921
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				7 097
CHARGES FINANCIERES			5 482 260	4 472 507
RESULTAT FINANCIER			7 466 348	-474 989
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			20 592 839	7 034 326

Compte de résultat

Rubriques	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	14 946	334 010
Produits exceptionnels sur opérations en capital	922 259	15 101
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	599 004	7 031 035
PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 536 209	7 380 145
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 565 732	7 666 679
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	13 898 986	2 828 316
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	113 892	837 353
CHARGES EXCEPTIONNELLES	15 578 610	11 332 348
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-14 042 401	-3 952 203
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	906 062	214 971
Impôts sur les bénéfices	3 231 346	1 624 753
TOTAL DES PRODUITS	129 678 204	128 045 648
TOTAL DES CHARGES	127 265 175	126 803 250
BENEFICE OU PERTE	2 413 029	1 242 398

Faits marquants de la période

Dividendes reçus

La société Ayming n'a pas perçu en 2018 de dividendes.

Variation de périmètre

Le 6 septembre 2018, la société PCMG a été cédée au groupe Inspired Energy pour 896 k€. Au 31 décembre 2018, Ayming a constaté une charge financière liée à la cession des titres de participation pour 13 764 k€ et pour l'abandon de son compte courant et client pour respectivement 716 k€ et 146 k€. Ayming a repris une provision pour dépréciation financière des titres de participation pour 10 360 k€. Ayming a cédé à PCMG des immobilisations corporelles pour 25 k€ d'une valeur nette comptable de 21 k€.

La société AArtist a été tuppée dans Ayming au 1er décembre 2018 avec un effet rétroactif fiscal au 1er janvier 2018.

Au 31 décembre 2018, Ayming a constaté un Mali de TUP pour 1 990 k€. Elle a repris sa provision pour dépréciation des comptes courants pour 1 964 k€ et titres de participation pour 10 k€.

Proposition de rectification

Le 14 décembre 2017, la société AYMING avait fait l'objet d'une proposition de rectification de la base de calcul de l'impôt sur les sociétés de l'année 2014 remettant en cause l'intégration fiscale du groupe dont AI-FIN est la tête de pont. L'administration souhaitait imposer Ayming séparément de l'intégration groupe et réclamait donc l'impôt dû. Ayming ayant liquidé l'impôt à AI- FIN, une provision exceptionnelle de 1 545 k€ avait été constituée chez AL-FIN au 31 décembre 2017.

Cette provision pour risque se décompose en 1 374 k€ d'IS et 170 k€ de pénalités de retard.

Après contestation de cette proposition de rectification, l'administration fiscale a abandonné sa procédure le 10 décembre 2018. La provision pour dépréciation a été reprise dans les comptes d'AI-FIN. Il n'y a aucun impact dans les compte d'Ayming au 31 décembre 2018.

Contrôle fiscal Ayming

Ayming a fait l'objet d'un avis de vérification de comptabilité le 29 janvier 2018 des années 2014 à 2016 qui s'est débouché par une proposition de rectification le 6 décembre 2018. Cela n'a pas conduit à constater une provision significative dans les comptes.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

(Code de Commerce R. 123-180 et Plan Comptable Général art. 531-1§1)

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport.

Les logiciels acquis sont amortis selon le mode linéaire sur un an.

Les fonds de commerce ont été apportés dans le cadre de fusions absorption. Ils ne sont pas amortis. La valeur actuelle des fonds de commerce fait l'objet au moins annuellement d'un examen et lorsque des événements ou des circonstances indiquent qu'une réduction de valeur est susceptible d'être survenue. De tels événements ou circonstances comprennent des changements significatifs défavorables présentant un caractère durable, affectant l'environnement économique ou les hypothèses ou objectifs retenus à la date de l'acquisition.

La nécessité de constater une perte de valeur est appréciée par comparaison entre la valeur comptable de l'activité et sa valeur actuelle. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

La valeur vénale est déterminée comme la meilleure estimation de la valeur de vente du fonds de commerce lors d'une transaction réalisée à des conditions normales de marché. Cette estimation est valorisée sur la base des informations de marché disponibles en considérant les situations particulières. La valeur d'usage correspond à la valeur des avantages futurs attendus de la société, calculée selon la méthode des flux de trésorerie actualisés.

Lorsqu'une perte de valeur est constatée, le fonds de commerce fait l'objet d'une provision pour dépréciation afin de ramener sa valeur comptable à sa valeur actuelle.

Conformément au règlement ANC 2015-06, les provisions comptabilisées sur les fonds de commerce ne peuvent être reprises ultérieurement.

Les frais de recherche et développement engagés par les sociétés du groupe sont comptabilisés en charges. Les coûts de production immobilisés au titre de la mise en place de l'ERP Groupe dans le cadre du projet de Rationalisation du Système d'Information d'Ayming (RA.SIA) comprennent les coûts de main d'œuvre dédiés et de sous-traitance bien identifiés. La durée de l'amortissement est de 4 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les frais d'entretien et de réparations sont constatés en charge de la période.

Les amortissements sont calculés sur le mode linéaire sur la durée d'utilisation probable des différentes catégories d'immobilisations. Ces durées sont principalement les suivantes :

Matériel de bureau et informatique : linéaire sur 3 à 5 ans.

Mobilier de bureau : linéaire sur 5 à 8 ans.

Agencements, installations : linéaire sur 5 à 10 ans.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont représentatives de titres de participation, prêts, et dépôts et cautionnements, comptabilisés à leur valeur historique.

La valeur brute des participations et des autres titres est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute des titres et des créances rattachées, une provision pour dépréciation de ces actifs est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire correspond à la valeur des avantages futurs attendus calculée selon la méthode des flux de trésorerie actualisés pour les sociétés acquises. La valeur d'inventaire des titres de participation fait l'objet au moins annuellement d'un examen afin de s'assurer qu'il n'existe pas de perte de valeur. Pour les sociétés créées elle est déterminée selon sa situation nette. Si la situation nette est négative, une provision est constituée à hauteur du montant de la créance rattachée et au delà en provision pour risques et charges.

Clients et comptes rattachés

Ayming commercialise ses services auprès d'une clientèle variée. La société évalue périodiquement le risque crédit et la situation financière de ses clients et provisionne les pertes potentielles sur créances non recouvrables.

Encours

Les encours correspondent aux missions non facturées pour lesquelles un dossier a été déposé auprès des organismes sociaux pour lesquelles le chiffre d'affaire n'a pas encore été reconnu. Les prestations en cours sont valorisées au taux horaire des collaborateurs affectés à la réalisation de la prestation pondérées du pourcentage de succès futur estimé des missions concernées. Ce pourcentage est déterminé par département et correspond à la moyenne des 3 dernières années.

Valeurs mobilières de placement

La société considère comme valeurs mobilières de placement les titres ayant une échéance de 3 mois au plus à l'origine et ne présentant pas de risque significatif de taux.

Les valeurs mobilières figurent au bilan pour leur coût d'acquisition. Elles font, lorsque nécessaire, l'objet d'une provision calculée pour chaque ligne de titres d'une même nature, afin de ramener leur valeur au cours de bourse moyen du dernier mois, ou à leur valeur de négociation probable pour les titres non cotés.

Créances et dettes en devises

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Les créances et dettes libellées en monnaies étrangères sont converties au taux en vigueur au 31 décembre 2018. Les différences résultant de cette évaluation sont inscrites en écart de conversion actif ou passif. Les écarts de conversion actifs font l'objet d'une provision pour risques.

Frais d'émission d'emprunts

Les frais d'émission d'emprunt sont comptabilisés en charge.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est composé de ventes de prestations de conseil. Les prestations sont rémunérées sur la base d'une quote-part de l'économie réalisée par le client. Les services proposés par le groupe touchent les domaines d'activité suivants:

Business Line Finance and Innovation Performance

- **Activité "Fiscal"** : le chiffre d'affaires issu de la vente de prestations est reconnu à la date d'acceptation du dégrèvement de la part de l'administration fiscale dans une décision intervenue avant la date de clôture de l'exercice et notifiée à Ayming au plus tard dans les 30 jours suivants ladite date de clôture de l'exercice.
- **Activité "Crédit d'impôts"** : le chiffre d'affaires issu de la vente de prestations d'obtention de crédit d'impôt recherche et crédit d'impôt formation est reconnu pour sa totalité lors de la remise de la déclaration de crédit d'impôt à l'administration fiscale.
- **Les subventions européennes** sont reconnues à la date d'acceptation de la subvention par l'Union Européenne. Ces subventions ne sont plus comptabilisées en chiffre d'affaires depuis 2011, elles apparaissent en « Autres produits d'exploitation ».
- **L'activité « Développement durable »** : consiste en l'achat et vente (courtage) de Certificats d'Economie d'Energie : Le chiffre d'affaires est reconnu lors du transfert de propriété du certificat.

Business Line Human Resources Performance

- **Activité "Conseil et optimisation des coûts RH"** : le chiffre d'affaires est reconnu dès la réalisation des premières économies par le client et sur la base des masses salariales de l'année précédente et de

l'année en cours. Les économies basées sur les masses salariales futures sont reconnues au cours des exercices suivants.

Aucun encours n'est constaté pour ce type de mission. En effet, soit le client a décidé de la mise en place des préconisations et les prestations sont comptabilisées en chiffre d'affaires ; soit le client n'a pas encore décidé de la mise en place des préconisations et les dépenses engagées sont considérées comme des dépenses de prospection commerciale et sont donc passées en charges.

- **Activité "Prévention et gestions des risques professionnels"** : le chiffre d'affaires est reconnu sur la base des économies acceptées par l'administration dans une décision intervenue avant la date de clôture de l'exercice et notifiée à Ayming au plus tard dans les 30 jours suivant ladite date de clôture de l'exercice.
- **Activité "Qualité de vie au travail"** correspond à un large panel d'offres (études, diagnostic, prestations de conseil, formations...) à l'attention de ses clients. Le chiffre d'affaires est reconnu lors de la réalisation de la prestation.

Business Line Operations Performance

- **Activité "Cristal Décisions"** correspond à du conseil opérationnel en réduction de coûts de télécommunications, de fluides, de flotte automobile, d'intérim et de nettoyage de ses clients, à travers essentiellement la renégociation des contrats du client avec ses fournisseurs existants ou avec de nouveaux fournisseurs en France.

Les honoraires sont la plupart du temps intégralement indexés sur les économies mesurées résultant de la mission. Ils sont facturés en général en trois fois :

- un acompte indexé sur les économies estimées à la remise du rapport de conclusion.
- un 2^{ème} acompte du même montant 6 mois après
- le solde 18 mois après la remise du rapport de conclusion. Le montant est déterminé sur la base des économies réellement constatées au titre de la période écoulée (déduction faites des deux 1^{ères} facturations).

Lorsqu' à la date de clôture, l'audit d'une mission est en cours, des en-cours sont valorisés au coût de production égal au coût journalier forfaitairement estimé fois le nombre de jours hommes réalisés.

- **Activité "Performance des Opérations"** correspond à l'optimisation de la Supply chain et des achats directs de ses clients. Les honoraires sont la plupart du temps composés d'une part forfaitaire et d'une part variable indexés sur les économies présumées. Ils sont facturés en cours de mission pour la partie forfaitaire et à la remise du rapport de conclusion pour la partie variable.

Provisions règlementées

Des provisions règlementées correspondant à des amortissements dérogatoires ont été constatées pour 209 044 € au 31 décembre 2018. Ces provisions correspondent à l'amortissements des frais d'acquisition.

Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées pour couvrir les risques et charges, nettement précisés quant à leur objet, que des événements survenus rendent probables et qui ont pu être estimés de façon fiable. Les provisions pour litige font l'objet d'une analyse au cas par cas.

En particulier dans le cadre de ses activités d'obtention de crédits d'impôt recherche et formation, la société est souvent amenée à justifier du bien fondé de ses calculs auprès de l'administration fiscale. Par conséquent, le risque de rétrocession des honoraires au client est plus élevé qu'au titre des autres activités fiscales. La société se prémunit contre ce risque par la constitution d'une provision pour garantie lorsque le client reçoit une notification de redressement fiscal. Cette provision pour garantie est fixée à 50% des honoraires facturés. Certains dossiers dont l'issue semble défavorable sont provisionnés à 100%.

Les autres provisions pour risques correspondent aux risques de litiges avec les tiers et les salariés.

Provisions pour indemnités de départ en retraite

Les engagements de retraites figurant au bilan sont évalués conformément aux dispositions de la recommandation n° 03-R-01 du CNC du 1er avril 2003.

La provision d'indemnités de départ en retraite est calculée, salarié par salarié, en tenant compte de l'actualisation des salaires, de la probabilité d'espérance de vie et de la présence dans l'entreprise à la date prévue de départ en retraite et au prorata de l'ancienneté acquise rapportée à l'ancienneté future à l'âge de la retraite.

Hypothèses retenues :

- Taux d'actualisation de 2 %
- Taux de croissance des salaires : de 1 à 2 % en fonction de l'âge
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de turnover : de 2 % à 10 % pour les salariés de moins de 54 ans et nul au-delà

Résultat exceptionnel

Les charges et produits exceptionnels sont constitués d'éléments qui en raison de leur nature, de leur caractère inhabituel et de leur non-réurrence ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle d'Ayming.

AUTRES INFORMATIONS

Immobilisations incorporelles

Valorisation des fonds de commerce

La valeur brute totale du fonds de commerce au 31 décembre 2018 est de 113 761 k€.

Conformément au règlement 2015-06, les fonds commerciaux doivent faire l'objet d'un test de valeur chaque année. Ce test a été réalisé au 31 décembre 2018 par la société à partir de la méthode des cash flows actualisés.

Les calculs s'appuient sur le business plan 2022 établi par le management et validé par le conseil de surveillance du 20 septembre 2018.

Les hypothèses retenues pour ce test étaient :

- o taux d'actualisation : 13,8 % correspondant au coût moyen pondéré du capital
- o taux de croissance à l'infini : 2%
- o taux d'IS moyen 28 %,

Par conséquent, aucune modification de la valeur du fonds de commerce n'a été constatée.

La valeur nette du fonds de commerce est de 39 228 K€ au 31 décembre 2018.

Immobilisations financières

Au 31 décembre 2018, des tests de valeur sur les titres et les créances de CFC-Expert ont été réalisés par la société à partir de la méthode des flux de trésorerie actualisés.

Les hypothèses utilisées ont été les suivantes :

- Taux d'actualisation de 13,8 % pour les entités CFC.
- Taux de croissance à l'infini à 2 %
- Taux d'IS moyen pour CFC 28 %,

Les calculs s'appuient sur le business plan 2022 élaboré par le management et validé par le conseil de surveillance le 20 septembre 2018.

Au 31 décembre 2018, ce test entraîne une dotation de provision sur les titres CFC de 7,33 k€.

L'analyse des situations nettes a abouti à une dotation aux provisions sur les titres Ayming UK pour 33 k€, Ayming Italia pour 27 k€ et une reprise de provisions sur titres pour Cristal de 77 k€.

Affacturation

En octobre 2015, la société a mis en place un contrat d'affacturation.

Les créances clients cédées au factor et non réglées figurent en « créances clients » et s'élèvent à 375 099 € au 31 décembre 2018. Les autres créances s'élèvent à 705 896 € et se composent du fonds de garantie de 500 000 € et de la réserve de définancement de 205 896 €.

La dette d'affacturation s'élève à 303 683 €.

Provision pour risques fiscaux

La société a fait l'objet de contrôles fiscaux relatifs aux exercices clos en 1995, 1996, 1997, 1998.

La société conteste l'ensemble de ces redressements.

Au 31 décembre 2018, la provision pour contrôle fiscal s'élève à 160 K€ et correspond d'une part aux intérêts de retard et majorations sur la partie non payée de ces redressements et d'autre part à

une provision pour contrôle fiscal sur la société LM.

Autres provisions pour risques et charges

Les autres provisions pour risques et charges correspondent à un solde de provision sur le PSE de 2015 pour 215 k€ et des provisions pour situations nettes négatives de Ayming China pour 1 435 k€ et Ayming Netherland pour 23 k€ ainsi qu'à une PRC pour le contrôle fiscal de 37 k€ soit un total de 1 710 k€.

Au 31 décembre 2018, Ayming a repris toutes les provisions pour risques et charges sur l'activité du CIR à plus de 5 ans pour lesquelles Ayming n'a pas eu de nouvelles des clients ou des administrations fiscales depuis au moins 5 ans. Cela représente un montant de 1 M€ non consommé.

Variation des Capitaux Propres

Le résultat bénéficiaire de 1 242 k€ a été affecté conformément au procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 14 mai 2018 en totalité au poste de report à nouveau pour 1 145 k€ et en réserve pour 97 k€.

Montants en k€

Libellé compte	31/12/2017	Affectation du résultat N-1	Résultat N	Aug. De capital	Dotation amort. Dérog.	31/12/2018
Capital souscrit-appelé, versé	70 665					70 665
Prime de fusion	54					54
Réserve légale	6 969	97				7 066
Réserve spécifique						
Report à nouveau (solde débiteur)	-3 319	1 145				-2 174
Pertes						
Résultat	1 242	-1 242	2 413			2 413
Amort. dérogatoires	175				34	209
Capitaux propres	75 787	0	2 413	0	34	78 233

Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi

Conformément à la note d'information de l'ANC en date du 28 février 2013, le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) est comptabilisé en diminution des charges de personnel.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018, la société a comptabilisé un CICE de 700 K€ en diminution des charges de personnel.

Le CICE a permis de réaliser, au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2018, un certain nombre de dépenses permettant à la société d'améliorer sa compétitivité et de maintenir une situation financière forte.

Intégration fiscale

Ayming fait partie du périmètre fiscal dont la tête d'intégration fiscale est AL FIN.

Les résultats fiscaux de la société sont fiscalement intégrés dans le résultat d'ensemble du groupe AL FIN. Les économies d'impôt résultant de cette intégration restent définitivement acquises à la

société AL FIN.

Ayming supporte et constate en comptabilité la seule charge d'impôt qui aurait été la sienne en l'absence d'intégration.

Eléments/postes du résultat entreprises liées

- Charges financières	61 877 €
- Produits financiers	264 364 €

Abandon de créances

Au 31 décembre 2018, Ayming a consenti un abandon de créances sur le compte courant de sa filiale Ayming Italie de 1 300 k€, sur le compte courant d'AArtist pour 1 979 k€ ainsi que sur le compte courant de PCMG pour 716 k€. Ayming a également consenti un abandon sur les comptes clients PCMG pour 146 k€.

Changement d'estimation sur les travaux en cours

Au 31 décembre 2018, Ayming a comptabilisé une variation des travaux en cours de prestations de services pour 1 505 601 €. Cette variation est la résultante d'une redressement lié au contrôle fiscal pour 1 627 993 € au titre de 2016 et de la variation au titre de 2018 de -122 392 €.
Le montant des travaux en cours au 31 décembre 2018 s'élève à 3 667 183 € et ne sont pas dépréciés.

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Compte Personnel de Formation (CPF)

Depuis le 1er janvier 2015, le Compte Personnel de Formation (CPF) a été substitué au DIF. Les heures de DIF acquises au 31 décembre 2014 devront être utilisées avant le 31 décembre 2020 de la même façon que s'il s'agissait d'heures acquises dans le cadre du CPF.

Engagements contractés auprès des établissements de crédit

La société garantit l'administration fiscale pour le paiement de ses redressements fiscaux. Le montant de l'engagement s'élève à 10 464 € au 31 décembre 2018.

Clause de retour à meilleure fortune

Par convention du 1er décembre 2009, la société Ayming a consenti à la société CRISTAL DECISIONS (ex VADEO) un abandon de créances en compte courant pour un montant de 262 563 € avec clause de retour à meilleure fortune.

Garantie donnée

Dans le cas d'une rupture de collaboration ou baisse substantielle de celle-ci avec le cabinet d'avocats Marvell (ex LSK) et ce à l'initiative du groupe Ayming, ce dernier s'est engagé à respecter un délai de préavis de deux ans, pendant lequel il s'engage à maintenir au cabinet Marvell un chiffre d'affaires global égal à celui constaté sur l'année précédant la notification de la rupture.

Il existe un nantissement des actions Ayming dans le cadre du prêt avec la Royal Bank of Scotland.

INFORMATIONS BILAN
ET RESULTAT

Immobilisations

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	121 281 749		181 931
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.	1 820		
Installations générales, agenc., aménag.	4 991 642		77 605
Matériel de transport	8 809		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	7 197 268		876 702
Emballages récupérables et divers	24 000		
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	12 223 539		954 307
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	93 357 039		224 563
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	2 525 735		53 924
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	95 882 774		278 487
TOTAL GENERAL	229 388 062		1 414 724

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			121 463 680	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.			1 820	
Installations techn., matériel et outillages ind.			4 460 523	
Installations générales, agencements divers	608 724		8 809	
Matériel de transport			7 919 320	
Matériel de bureau, informatique, mobilier	154 650		24 000	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	763 374		12 414 471	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations	13 774 937		79 806 665	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières	55 617		2 524 041	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	13 830 554		82 330 706	
TOTAL GENERAL	14 593 929		216 208 857	

Amortissements

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	6 256 176	1 138 428		7 394 604
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales,agenc.,aménag.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agenc. et aménag. divers	4 139 302	349 214	505 909	3 982 607
Matériel de transport	7 371	983		8 354
Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 948 235	879 943	123 417	6 704 762
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10 094 908	1 230 141	629 326	10 695 723
TOTAL GENERAL	16 351 083	2 368 569	629 326	18 090 326

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	

FRAIS ETBL

AUT. INC.

Terrains
Construct.
- sol propre
- sol autrui
- installations
Install. Tech.
Install. Gén.
Mat. Transp.
Mat bureau
Embal récup.

CORPOREL.

Acquis. titre	33 892				33 892
TOTAL	33 892				33 892

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice A	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler			
Primes de remboursement des obligations			

Provisions et dépréciations

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	175 152	33 892		209 044
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES	175 152	33 892		209 044
Provisions pour litiges	2 113 440	395 000	1 022 004	1 486 436
Provisions pour garanties données aux clients	14 147 233	1 361 947	3 776 452	11 732 728
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires	4 238 232	65 881		4 304 113
Provisions pour impôts	160 447			160 447
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	1 672 277	231 148	193 600	1 709 825
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	22 331 629	2 053 976	4 992 056	19 393 549
Dépréciations immobilisations incorporelles	74 533 111			74 533 111
Dépréciations immobilisations corporelles	254 997		121 745	133 252
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation	74 338 745	68 130	10 448 538	63 958 336
Dépréciations autres immobilis. financières	162 291			162 291
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients	19 296 329	1 296 281	7 157 494	13 435 116
Autres dépréciations	2 786 595	742 616	2 075 267	1 453 944
DEPRECIATIONS	171 372 067	2 107 027	19 803 045	153 676 050
TOTAL GENERAL	193 878 848	4 194 895	24 795 100	173 278 643
Dotations et reprises d'exploitation		3 066 106	11 593 691	
Dotations et reprises financières		1 014 897	12 602 406	
Dotations et reprises exceptionnelles		113 892	599 004	
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

Provisions pour risques et charges

Rubriques	Situation et mouvements				
	Provisions au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions		Provisions à la fin de l'exercice
			Montants utilisés au cours de l'exercice	Montants non utilisés repris au cours de l'ex.	
Provision pour litige	2 113 440	395 000	420 523	601 481	1 486 436
Provision pour garanties données aux clients	14 147 233	1 361 947	3 776 451		11 732 729
autres provisions pour risque	1 672 277	231 147	193 600		1 709 824
Provision pour retraite	4 238 232	65 881			4 304 113
Provision pour impôts	160 447				160 447
TOTAL	22 331 629	2 053 975	4 390 574	601 481	19 393 549

Créances et dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations	27 636	27 636	
Prêts	2 168	2 168	
Autres immobilisations financières	2 521 873	2 521 873	
Clients douteux ou litigieux	18 253 684		18 253 684
Autres créances clients	49 770 653	49 770 653	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	33 452	33 452	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	1 718	1 718	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	1 044 338	1 044 338	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses	1 462	1 462	
Groupe et associés	21 978 462	21 978 462	
Débiteurs divers	284 942	284 942	
Charges constatées d'avance	1 970 388	1 970 388	
TOTAL GENERAL	95 890 777	77 637 093	18 253 684

Montant des prêts accordés en cours d'exercice

Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	96	96		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	40 000	40 000		
Fournisseurs et comptes rattachés	6 508 553	6 508 553		
Personnel et comptes rattachés	10 484 002	10 484 002		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	7 630 827	7 630 827		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	11 872 476	11 872 476		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	576 862	576 862		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	28 016	28 016		
Groupe et associés	14 969 101	14 969 101		
Autres dettes	4 255 679	4 255 679		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	188 429	188 429		
TOTAL GENERAL	56 554 041	56 554 041		

Emprunts souscrits en cours d'exercice

Emprunts remboursés en cours d'exercice

Emprunts, dettes contractés auprès d'associés

Produits à recevoir

Compte	Libellé	31/12/2018	31/12/2017	Ecart
PRODUITS A RECEVOIR				
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES				
4181000000	Clients - Factures à établir ...	15 754 753	14 476 964	1 277 789
4181100000	Clients- FAE Groupe FRA	3 437 602	6 877 070	-3 439 468
4181200000	Clients - FAE Groupe CEE		1 059 843	-1 059 843
4181300000	Clients - FAE Groupe hors CEE		129 246	-129 246
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		19 192 355	22 543 123	-3 350 768
AUTRES CREANCES				
4098000000	Rabais, remises, ristournes à obten		128 461	-128 461
TOTAL AUTRES CREANCES			128 461	-128 461
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR		19 192 355	22 671 584	-3 479 230

Charges à payer

Compte	Libellé	31/12/2018	31/12/2017	Ecart
CHARGES A PAYER				
DETTES FOURNISSEURS CPTEs RATTACH				
4080000000	Fournisseurs - Factures non parvenu	1 751 145	3 414 669	-1 663 524
4081000000	Factures non parvenues - Fournisseu	659 974	1 028 557	-368 583
4081100000	Fournisseurs - FNP Groupe FRA	556 402	4 991 070	-4 434 668
4081200000	Fournisseurs - FNP Groupe CEE	26 947	219 673	-192 726
4081300000	Fournisseurs - FNP Groupe hors CEE		34 602	-34 602
TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTEs RATTACH		2 994 468	9 688 570	-6 694 103
AUTRES DETTES				
4198000000	Rabais, remises, ristournes à accor	1 672 861	2 851 168	-1 178 307
4686000000	Charges à payer ...	521 996	737 996	-216 000
TOTAL AUTRES DETTES		2 194 857	3 589 164	-1 394 307
DETTES FISCALES ET SOCIALES				
4280000000	Personnel - Charges à payer et prod	15 000		15 000
4282000000	Personnel - Dettes prov. pour congé	2 876 575	2 929 675	-53 100
4284000000	Personnel - Dettes prov. pour parti	835 405	226 625	608 780
4286000000	Personnel - Autres charges à payer	2 647	2 647	
4286100000	Personnel - Prov / Bonus ...	4 264 243	3 945 727	318 517
4382000000	Organismes sociaux - Charges social	1 351 990	1 359 369	-7 379
4386100000	Organismes sociaux - Prov / Bonus ...	1 977 181	1 830 817	146 363
4386110000	Taxe apprentissage	428 147	444 950	-16 803
4386120000	Formation Professionnelle	443 514	556 018	-112 504
4386130000	Effort construction	178 366	185 396	-7 030
4386140000	Taxe Handicapée	87 250	120 002	-32 752
4386150000	Organic	135 707	126 421	9 286
4386400000	Organismes sociaux - Prov / RSP ...	254 254	68 973	185 281
4486000000	Etat - Charges à payer ...	96 699	-280 670	377 368
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES		12 946 977	11 515 951	1 431 026
INTERETS COURUS SUR DECOUVERT				
5180000000	Intérêts courus ...	96		96
TOTAL INTERETS COURUS SUR DECOUVERT		96		96
TOTAL CHARGES A PAYER		18 136 397	24 793 685	-6 657 288

Charges et produits constatés
d'avance

Compte	Libellé	31/12/2018	31/12/2017	Ecart
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
48600000000	Charges constatées d'avance ...	1 970 388	1 799 482	170 906
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		1 970 388	1 799 482	170 906
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE				
48700000000	Produits constatés d'avance ...	-188 429	-251 504	63 075
TOTAL PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		-188 429	-251 504	63 075

Composition du capital social

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	8 073 729			8,7525

Variation des capitaux propres

Situation à l'ouverture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		75 786 597
Distributions sur résultats antérieurs		
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		75 786 597
Variations en cours d'exercice	En moins	En plus
Variations du capital		
Variations des primes liées au capital		
Variations des réserves		
Variations des subventions d'investissement		
Variations des provisions réglementées		33 892
Autres variations		2 413 030
Résultat de l'exercice		
	SOLDE	2 446 922
Situation à la clôture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant répartition		78 233 519

Ventilation du chiffre d'affaires
en K€

Rubriques	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total 31/12/2018	Total 31/12/2017	%
BL - HR performance	52 897		52 897	50 592	4,56 %
BL - Finance & innovation performance	36 404		36 404	33 232	9,55 %
BL -Organisation autres	2 602	2 144	4 746	6 193	-23,37 %
BL -Opération performance	6 734		6 734	10 315	-34,72 %
BL -Services centraux	72		72	229	-68,56 %
TOTAL	98 709	2 144	100 853	100 561	0,29 %

Transfert de charges

Nature des transferts	Montant	Imputation au compte
Transferts de charges exploitation Avantage en Nature	289 395	7910000000
Transferts de charges Fongecif	38 682	7911100000
Transferts de charges Prévoyance	114 955	7911200000
Transferts de charges - Rbt Assurance	6 553	7911400000
TOTAL		449 585

Charges et produits exceptionnels

Nature des charges	Montant	Imputation au compte
Pénalités et amendes	431	6712
Valeur nette comptable immobilisations corporelles mises au rebut	134 048	6752
Sortie de titres de participations	13 764 937	6756
Indemnités exceptionnelles	240 000	6718
Amortissements dérogatoires	33 892	6872
Provisions pour risques et charges	80 000	6875
Coûts stratégiques	1 265 302	6718
Autres charges exceptionnelles	60 000	6718
TOTAL		15 578 610

Nature des produits	Montant	Imputation au compte
Valeur nette comptable immobilisations corporelles mises au rebut	25 398	7752
Sortie de titres de participations	896 860	7756
Autres produits exceptionnels	14 945	7718
Reprise de provisions pour risques et charges	599 004	7875
TOTAL		1 536 207

Répartition de l'impôt sur les
bénéfices

Répartition	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	20 592 839	11 789 184	8 803 655
Résultat exceptionnel à court terme	-14 042 401	-8 039 127	-6 003 274
Résultat exceptionnel à long terme			
Participation des salariés	-906 062	-518 711	-387 351
Créance d'impôt à raison des bénéfices fiscaux antérieurs			
RESULTAT COMPTABLE	5 644 376	3 231 346	2 413 030

ENGAGEMENTS FINANCIERS
AUTRES INFORMATIONS

Effectif moyen

[illegible]

Identité des sociétés mères
consolidant les comptes de la
société

Dénomination sociale - siège social	Forme	Montant capital	% détenu
AL FIN 1850 avenue des Grésillons 92230 Gennevilliers	sas	4 000 000	100,00 %

Filiales et participations 2018

Dénomination	Capital	Q.P. Détenue	Val. brute Titres	Prêts, avances	Chiffre d'affaires
Siège Social	Capitaux Propres	Divid.encaiss.	Val. nette Titres	Cautions	Résultat
FILIALES (plus de 50%)					
Cristal Décisions (ex ALMAFI)	100 000	100	6 102 674	413 619	557 470
185, ave des Grésillons 92230 Gennevilliers	100 000		294 498		194 501
ALMA 1	1	100	1 319	765	
185 ave des Grésillons 92230 Gennevilliers	1		1 318		1 339
ALMA 2	1	100	1 319	765	
185 ave des Grésillons 92230 Gennevilliers	1		1 318		1 339
CFC EXPERT	5 768 768	100	69 167 782	1 340 316	6 634 642
185, ave des Grésillons 92230 Gennevilliers	12 039 764		13 437 222		3 111 838
ALMA CONSULTING LTD	18	99	-		-
5/4 rue Tchernichovsky, 92581 Jérusalem	-		-		-
AYMING BELGUIM	18 600	99.95	18 590		4 758 071
Avenue E. Van Nieuwenhuyse 6 -1160 Brussels, Belgique	5 094 150		18 590		826 316
AYMING POLSKA	189 776	100	201 030		3 787 633
Moniuszki 1A, 00-014 Varsovie, Pologne	2 523 470		201 030		286 843
AYMING PORTUGAL	50 000	100	50 000	21 198	1 398 464
Rua Carlos Alberto da Mota Pinto, N° 17, 10°B 1070-313 Lisboa - Portugal	1 053 494		50 000		121 496
AYMING Magyarország Kft.	43 432	100	53 000		477 981
42 ut Rakoczi, Budapest 1072	1 748 344		53 000		56 862
AYMING CESKA REPUBLICA sro	7 236	100	8 160		2 136 219
Pøernyslovská 2845/43, Praha 3 – Rép. Tchèque	1 170 389		8 160		9 214
AYMING ESPANA SAU	260 101	100,00	1 618 381	270 797	11 862 631
Paseo de la Castellana 91 Planta 13 -28046 Madrid -Espagne	5 399 523		1 618 381		1 649 706
AYMING ITALIA S.r.L	20 000	100	157 760	1 145 915	4 122 532
Via Lepetit n. 8/10 - 20124 Milan - Italie	79 092		106 391		1 332 179
AYMING UK LTD	1 545	100	89 101	4 625 275	8 105 861
Shelley Stock Hutter LLP 1st Floor 7 - 10 Chandos Street London W1G 9DQ - Londres - UK	55 609		89 101		292 643
AYMING DEUTSCHLAND GmbH	25 000	100	25 000	2 134 948	3 168 982
Am Wehrhahn 50 - 40211 Düsseldorf - Allemagne	- 1 120 166				616 086
AYMING NETHERLAND B.V.	18 000	100	976 026	166 502	98 897
WTC H-Toren, Zuidplein 36, 1077 XV, Amsterdam -Holande	- 189 572				14 345
AYMING JAPAN KK	75 056	30	1 107 312	80 000	
Kitasando DT Bldg. 5F 4-16-7, Sendagaya 4-chome Shibuya Ward – Tokyo - Japon	24 712				
AYMING (Shanghai) BUSINESS CONSULTING Co. Ltd	189 684	100	150 000	86 254	377 606
N°666, fushou Road Huaxinhaixin Building, 15F2 Shanghai 200001 - Chine	- 1 521 742				240 316
AYMING USA Inc.	84	100	111	731 721	1 578 056
World Financial District - 60 Broad Street Suite 3502 - New York, NY 10004 - USA	236 998		111		231 162
AYMING SLOVENSKO sro	5 000	100	5 000	200 765	301 301
Tallerova 4 – 811 02 Bratislava - Slovaquie	- 155 613		5 000		32 330

Incidences des évaluations fiscales dérogatoires

Rubriques	Dotation	Reprise	Montant
RESULTAT DE L'EXERCICE			2 413 029
Impôt sur les bénéfices			3 231 346
RESULTAT AVANT IMPOT			5 644 375
Provisions sur immobilisations			
Provisions relatives aux stocks			
Provisions sur autres actifs			
Amortissements dérogatoires	33 892		33 892
Provisions spéciales réévaluation			
Plus-values réinvesties			
PROVISIONS REGLEMENTEES	33 892		33 892
AUTRES EVALUATIONS DEROGATOIRES			
RESULTAT HORS EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES (avant impôt)			5 678 267



EY
Ernst & Young et Autres
Tour First
TSA 14444
92037 Paris - La Défense cedex

Tél. : +33 (0) 1 46 93 60 00
www.ey.com/fr

Ayming

Exercice clos le 31 décembre 2018

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Associés de la société Ayming,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Ayming relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Estimations comptables

- ▶ Les notes « Immobilisations incorporelles » de la section « Règles et méthodes comptables » et « Immobilisations incorporelles » de la section « Autres informations » de l'annexe exposent les règles et les méthodes comptables relatives à l'évaluation des fonds de commerce, selon lesquelles votre société peut être amenée à constater une provision pour dépréciation exceptionnelle des fonds de commerce afin de ramener ces derniers à leur valeur actuelle en cas de perte de valeur. Nos travaux ont consisté à revoir les éléments préparés par la direction de votre société et les hypothèses retenues justifiant qu'aucun mouvement ne soit constaté sur l'évaluation des fonds commerciaux au 31 décembre 2018. Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.
- ▶ Les notes « Immobilisations financières » de la section « Règles et méthodes comptables » et « Immobilisations financières » de la section « Autres informations » de l'annexe exposent les modalités selon lesquelles votre société peut être amenée à constituer des provisions pour dépréciation sur ses titres de participation pour la différence entre la valeur d'inventaire et la valeur d'acquisition. Nos travaux ont consisté à apprécier l'approche retenue par votre société, et pour estimer la valeur d'inventaire, à mettre en œuvre des tests pour vérifier l'application de cette méthode. Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.
- ▶ La note « Clients et comptes rattachés » de la section « Règles et méthodes comptables » de l'annexe expose les règles et les méthodes comptables relatives à l'évaluation des créances d'exploitation. Votre société évalue périodiquement le risque de crédit et la situation financière de ses clients et provisionne les pertes potentielles sur créances non recouvrables. Sur la base des éléments disponibles à ce jour, notre appréciation des provisions s'est fondée sur l'analyse des processus mis en place par votre société pour identifier et évaluer les risques. Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.
- ▶ Votre société constitue des provisions pour couvrir les risques et les charges telles que décrites dans la note « Provisions pour risques et charges » de la section « Règles et méthodes comptables » de l'annexe. Sur la base des éléments disponibles à ce jour, notre appréciation des provisions s'est fondée sur l'analyse des processus mis en place par la direction pour identifier et évaluer les risques. Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.



Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

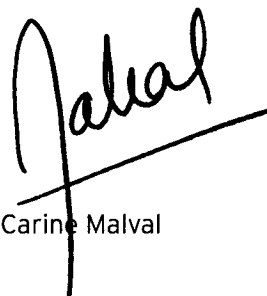
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;



- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 26 mars 2019

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres



Carine Malval

AYMING

Société par actions simplifiée au capital de 70 665 286,92 euros
Siège social : 185, avenue des Grésillons – 92230 Gennevilliers
414 119 735 RCS Nanterre

**DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 21 MAI 2019**

**AFFECTATION DU RESULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2018**

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique, après avoir rappelé que le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élève à un montant de 2 413 029 €, propose d'affecter le bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

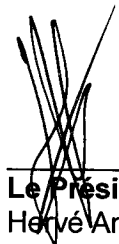
- en totalité sur le poste report à nouveau, soit.....2 413 029 euros

Le compte « Report à Nouveau » ressort à un nouveau montant de 238 843 euros et les capitaux propres de la Société ressortent à un montant de 78 233 518 euros.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le	Dividende distribué	Abattement forfaitaire pour les actionnaires et ayants droit
31 décembre 2017	Néant	Actionnaire non éligible à l'abattement
31 décembre 2016	Néant	Actionnaire non éligible à l'abattement
31 décembre 2015	Néant	Actionnaire non éligible à l'abattement

Certifié conforme,



Le Président
Hervé Amar